



Programme de reconnaissance et de soutien à l'excellence

**Ville de Saint-Constant
Service des Loisirs**

Février 2015

Table des matières

Programme de reconnaissance et de soutien à l'excellence	3
But et objectifs	4
Principes	4
Clientèles admissibles.....	5
Nature de l'aide.....	6
Analyse de la demande.....	7
Processus de demande	8
Conditions relatives à la demande	8
Annexe 1 : Formulaire de demande.....	9

Programme de reconnaissance et de soutien à l'excellence

Le Programme de reconnaissance et de soutien à l'excellence vise à promouvoir localement l'excellence sportive et culturelle en appuyant les citoyens de la municipalité se démarquant par l'atteinte d'un niveau d'excellence dans une discipline reliée aux domaines du loisir et du sport.

La Ville de Saint-Constant a mis en place ce Programme reconnaissant que l'atteinte de hauts niveaux de performances dans le domaine du loisir et du sport, que ce soit par un membre ou un groupe d'une communauté, peut engendrer des répercussions positives sur l'ensemble de cette communauté. Ces niveaux de performance constituent une source de fierté et d'inspiration pour l'ensemble de la communauté et contribuent au rayonnement de la municipalité.

But et objectifs

Le Programme vise à soutenir financièrement les individus ou les groupes appelés à participer à des manifestations provinciales, nationales ou internationales visant le développement de l'excellence. Le Programme poursuit particulièrement les objectifs suivants :

Objectif général

Appuyer les citoyens de la municipalité qui se démarquent par l'atteinte d'un niveau d'excellence dans une discipline reliée au domaine du loisir et du sport

Objectifs spécifiques actuels

- Souligner publiquement la poursuite d'excellence chez les individus ou les groupes (ex : équipes sportives ou collectifs d'artistes) issus de Saint-Constant.
- Aider financièrement les individus ou groupes (ex : équipes sportives, collectifs d'artistes) appelés à participer à des manifestations provinciales, nationales ou internationales visant le développement de l'excellence.
- Souligner la collaboration potentielle des organismes du milieu pour leur action auprès des individus ou groupes qui s'illustrent sur le plan provincial, national ou international.

Principes

L'actualisation de la présente Politique est guidée par des principes fondamentaux lesquels sont :

Équité et transparence

Les critères et les règles d'application énoncés dans le Programme assurent aux individus ou aux groupes un traitement équitable des demandes. Le Programme communique clairement à la communauté les critères et le processus de prise de décision.

Accessibilité

La Programme encourage la jeunesse constantinoise se démarquant par leurs réalisations en leur offrant un soutien financier. Elle reconnaît leurs efforts et encourage leur persévérance et leur développement vers l'excellence.

Rayonnement

Les réalisations exceptionnelles des jeunes sont une source de fierté pour l'ensemble de la communauté. La ville encourage le rayonnement des jeunes qui se sont illustrés dans une discipline sportive ou culturelle.

Clientèles admissibles

Le Programme s'adresse aux résidants de la Ville de Saint-Constant. Il comporte deux volets : excellence sportive et excellence culturelle. Pour être admissible, l'individu ou le groupe doit répondre aux critères ci-dessous.

Excellence sportive

- Âgé de 8-25 ans
- Étudiant à temps plein inscrit dans une institution d'enseignement reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec
- Résidant de Saint-Constant depuis au moins un an
- Sport individuel ou collectif dans une discipline reconnue par une fédération sportive (l'événement pour lequel l'athlète demande une aide financière doit également être reconnu par la fédération)
- Avoir atteint un niveau de compétition provincial, national ou international
- Statut d'athlète reconnu de niveau Espoir, Relève, Élite ou Excellence tel que défini par Sports Québec (la lettre de la fédération sportive reconnaissant son statut, incluant son classement)

Excellence culturelle

- Âgé 8-25 ans
- Étudiant à temps plein inscrit dans une institution d'enseignement reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec
- Résidant de Saint-Constant depuis au moins un an
- Domaine reconnu par la Ville de Saint-Constant (arts de la scène, arts visuels, littérature et communication, patrimoine et muséologie)
- Jeunes artistes ou jeunes professionnels ayant déjà participé à un événement d'envergure provinciale, nationale ou internationale auparavant

Nature de l'aide

Le soutien accordé peut atteindre jusqu'à 500 \$ pour un individu ou 1 500 \$ pour un groupe. Le montant varie selon l'envergure de la manifestation. Les montants sont présentés dans le tableau ci-dessous. Chaque demande fera l'objet d'une analyse particulière. L'individu ou le groupe admissible ne peut recevoir plus d'une fois un soutien annuellement.

	Individus ou groupes	Compétitions / manifestations sportives ou culturelles de niveau :	Soutien
Individus	<ul style="list-style-type: none"> • Athlètes (sports individuels) • Étudiants en arts • Jeunes artistes • Jeunes professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Provincial • National • International 	<p>150 \$</p> <p>350 \$</p> <p>500 \$</p>
Groupes ou équipes	<ul style="list-style-type: none"> • Équipes sportives - sports collectifs • Collectifs d'artistes • Associations ou organismes culturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Provincial • National • International 	<p>500 \$</p> <p>1000 \$</p> <p>1 500 \$</p>

Analyse de la demande

Toutes les sections du formulaire doivent être dûment complétées (consultez l'annexe). La demande doit être accompagnée des pièces justificatives. Toute demande incomplète sera rejetée. L'analyse des candidatures sera effectuée par le Comité de sélection pour recommandation au Conseil municipal. Une réponse sera fournie dans un délai de soixante (60) jours. Voici les principaux critères sur lesquels la demande de soutien sera analysée :

Excellence sportive

- Qualité de présentation du dossier
- Réalisations sportives
- Temps consacré à la discipline et l'entraînement
- Implication et honneur
- Objectifs et justifications
- Efforts déployés dans la recherche de financement

Excellence culturelle

- Qualité de présentation du dossier
- Réalisations culturelles
- Temps investi dans la discipline et au perfectionnement
- Implication et honneur
- Objectifs et justifications
- Sources de financement

Processus de demande

L'appel de demande aura lieu deux (2) fois par année à date fixe : 1^{er} avril et le 1^{er} octobre. Pour faire une demande, remplir le formulaire ci-joint et le transmettre au Service des Loisirs à l'adresse suivante ou par courriel :

Par la poste :
Service des Loisirs
160, boul. Monchamp
Saint-Constant (Qc)
J5A 2K8

Par courriel :
loisirs@ville.saint-constant.qc.ca

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec :
Le Service des loisirs au 450.638.2010 poste 7200

Conditions relatives à la demande

La liste des candidats bénéficiant d'un soutien financier sera transmise aux médias par voie de communiqué et une lettre sera acheminée à chaque récipiendaire.

Annexe 1 : Formulaire de demande

1. Identification du candidat

Nom :
Adresse postale :
Courriel :
Téléphone :
Date de naissance :
Âge :
Sexe : H – F

Faites-vous une demande –cochez :

Individuel	<input type="checkbox"/>
Collective	<input type="checkbox"/>

S'il s'agit d'une demande pour un groupe, inscrivez les coordonnées pour chacun des membres du groupe :

	A	B	C	D
Nom :				
Adresse postale :				
Courriel :				
Téléphone :				
Date de naissance :				
Âge :				
Sexe : H – F				

2. Informations sur l'événement

Lieu : _____

Date : _____

Durée : _____

Discipline : _____

Envergure de l'événement - cochez :

Provincial	
National	
International	

Événement reconnu par la fédération sportive – cochez :

Oui	
Non	

Décrivez le processus de sélection pour participer à cet événement :

Décrivez l'événement :

3. Performance et motivations

Expliquez pourquoi la Ville de Saint-Constant devrait répondre positivement à votre demande :

4. Recherche de financement

Quelles sont les autres démarches effectuées dans votre recherche de financement? (ex : demande de bourses...)

5. Rayonnement

Au cours de la dernière année, avec-vous participé à des activités dans votre municipalité ou à l'extérieur, qui ont fait parler de vous et de Saint-Constant?

6. Signature du demandeur

Signature :

Date :

7. Documents obligatoires à joindre

Fournir les pièces requises à l'analyse du dossier lesquelles sont présentées ci-dessous.

Pour les deux volets :

Pièces requises	√
Formulaire à remplir	
Lettre de présentation	
Preuve de résidence reconnue	
Attestation d'étudiant à temps plein si requis	
Preuve de participation (facture, formulaire d'inscription approuvé)	

A) Particularités pour Excellence sportive

Excellence sportive	√
CV sportif - incluant les performances antérieures	
Attestation événement sanctionné	
Lettre de la fédération sportive attestant son statut d'athlète et indiquant son classement	
Déclaration de l'entraîneur	
Autres documents pertinents à l'analyse du dossier (ex : photos, articles de journaux, etc.)	

B) Particularités pour Excellence culturelle

Excellence dans le secteur culturel	√
CV culturel incluant - Preuve de performance (récompenses, attestations, participation à des concours...)	
Autres documents pertinents à l'analyse du dossier (ex : photos de l'événement, des œuvres, extrait vidéo...)	

